

Genre du véhicule	Marque de fabrication		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	M. A. N.		7 7 0	L-1	1962	3' 6 7 3	
Caractéristiques "770" à l'avant sur carénage radiateur. - "770 L1" sur plaquette du constructeur							
à droite sur auvent		*)		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis M.A.N. AG, Werk München ( D ) - Importateur: ALFAG Schlieren							
N° du châssis frappé à droite à l'avant latéralement sur longeron + sur plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite à l'avant sur le bloc au-dessous ler injecteur							
Type du moteur D 2146 M 1 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique					
Cylindrée	9'659 cm³	Frein de remorque air comprimé, 1 conduite **)			Dimensions ext. en mm: *)		
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur 6'250		
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. sel.demande		Largeur 2'280		
Entraînement s.roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 6,4		Voie avant 1'905		Hauteur 2'600		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 85		Voie arrière 1'710		Empattement: 4'100	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,50/17,50		Porte à faux arr. 920	
** Frein à pied hydraulique, à exp.int., comm.p.air compr.s.roues AV -air compr.s.roues AR(1-circuit)							
** Frein à main mécanique, à exp.int., tringles s.roues AR, assisté p.cyl.frein ressort accumulation							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'900	2'770	4'670	Dimension:	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			14'000		Multiply e HD		Hauteur
Gar. de fabr.	4'400	10'000	14'000		jumelés renforcés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 28'000				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur M.A.N.		C.V. frein 184 SAE	
Alésage		121		Course 140		C.V. Impôts 49,19	
Forme de la carrosserie		cabine normale, fermée					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière		Side-car.					

+) )

Phares: marque 2/ BOSCH A 1216	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux asymétriques	AV = de côté au-dessus phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés av. feux AR / stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieurs
Feu stop 2/ comb. av. feux AR et clignot.	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses baguette sans arête dangereuse (long. 310, largeur 15/25, hauteur 30mm)
Phare marche arrière	
Équipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 86 - 87 bB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Modèles: Ce type de véhicule est livrable également avec les empattements suivants:  
4'600 mm et 5'200 mm. (Dans ces cas il y a lieu de contrôler le Ø de braquage).
- \*\*\*) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).  
Frein à main: Avec connexion pour freinage de remorque.  
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17 chiff. 3 ACF 21.10.60.
- +) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Schlieren, 8./9.11.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Châssis de camion	M. A. N.		7 7 0 L-1		1962	3' 6 7 3	
Caractéristiques "770" à l'avant sur carénage radiateur.- "770 L1" sur plaquette du constructeur							
à droite sur auvent		*)		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis M.A.N. AG, Werk München ( D ) - Importateur: ALFAG Schlieren							
N° du châssis frappé		à droite à l'avant latéralement sur longeron + sur plaquette constructeur					
N° du moteur frappé		à droite à l'avant sur le bloc au-dessous ler injecteur					
Type du moteur D 2146 M 1 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement, à commande mécanique					
Cylindrée	9'659 cm³	Frein de remorque air comprimé, 1 conduite		**)		Dimensions ext. en mm: *)	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 6'250	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. sel.demande		Largeur 2'280		
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1" 6,4		Voie avant 1'905		Hauteur 2'600	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 85		Voie arrière 1'710		Empattement 4'100	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,50/17,50		Porte à faux arr. 920	
** Frein à pied hydraulique, à exp.int., comm.p.air compr.s.roues AV -air compr.s.roues AR(1-circuit)							
** Frein à main mécanique, à exp.int., tringles s.roues AR, assisté p.cyl.frein ressort accumulation							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide cab.	2'900	2'770	4'670	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'900	2'900	Largeur
Total			14'000		Multiply e HD		Hauteur
Gar. de fabr.	4'400	10'000	14'000		jumelés renforcés		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 28'000				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur M.A.N.		C.V. frein 184 SAE	
Alésage		121		Course 140		C.V. Impôts 49,19	
Forme de la carrosserie		cabine normale, fermée					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

+) )

Phares: marque 2/ BOSCH A 1216	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux asymétriques	AV = de côté au-dessus phares (orange)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés av. feux AR / stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ comb. avec feux stop et clignot.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieurs
Feu stop 2/ comb. av. feux AR et clignot.	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses baguette sans arête dangereuse (long. 310, largeur 15/25, hauteur 30mm)
Phare marche arrière	
Équipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 86 - 87 bB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Modèles: Ce type de véhicule est livrable également avec les empattements suivants:  
4'600 mm et 5'200 mm. (Dans ces cas il y a lieu de contrôler le  $\emptyset$  de braquage).
- \*\*\*) Freins: Frein de service: Les véhicules immatriculés à partir du 1.1.64 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60 art. 16 chiff. 1 et art. 26 chiff. 4).  
Frein à main: Avec connexion pour freinage de remorque.  
Frein de remorque: Doit répondre aux exigences de l'art. 17 chiff. 3 ACF 21.10.60.
- +) Équipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.  
Feux de gabarit: Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Schlieren, 8./9.11.61

La Commission d'expertise-type